

Bourse de lycée- Vérification de ressources année scolaire 2021-2022

La demande de vérification de ressources est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Partie à conserver

Notice d'information

Quand faire une demande de vérification de ressources ?

La demande de vérification de ressources intervient dans les cas suivants ¹ :

- Redoublement
- Changement d'orientation
- En cas de modification de la situation du bénéficiaire de la bourse depuis l'année de référence qui entraîne une diminution ou une augmentation des ressources.

Cette vérification intervient en cas de redoublement et changement d'orientation. Elle peut être effectuée à la rentrée suivante à la demande du bénéficiaire en cas de changement de situation.



La demande de vérification de ressources peut entraîner la diminution de votre échelon voire conduire à la perte du bénéfice de la bourse en cas d'augmentations de revenus.



Comment faire ma demande de vérification de ressources ?

1. Remplissez les pages 2 à 4 de ce formulaire ;
2. Rassemblez les documents justificatifs suivants :
 - votre avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020
 - un relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN) à votre nom
 - certificat de scolarité ou attestation d'inscription au CNED si vous l'avez déjà

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez actuellement en concubinage	- Votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 ainsi que l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 de votre concubin
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

1. Article D. 531-22 du Code de l'éducation

Votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire de pacs est :

la mère de l'élève le père de l'élève autre

Son nom de naissance : _____

Son nom d'usage (si différent) : _____

Son prénom : _____

Son adresse : _____

Code postal : 1 1 1 1 1 Commune : _____

Numéro de téléphone : 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

Adresse mail : _____

Exercez-vous une activité professionnelle ? Oui non

Profession : _____

Les personnes à charge du foyer :

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Engagement de la famille

Si vous vous êtes **trompé**, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de vérification de ressources. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, **vous ne serez pas sanctionné**¹.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi**².

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts.



Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) :

la mère

le père

autre personne en charge de l'élève

Le : / / | M M | A A A A

signature :

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, recalculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@education.gouv.fr. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits Informatique et Libertés ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil). Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Cadre réservé à l'administration

Pièces communiquées :

Avis d'impôt sur le revenu

Oui Non

Relevé d'identité bancaire (BIC/BAN)

Oui Non

Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé)

Oui Non

Attestation de paiement de la CAF

Oui Non

Autre : _____

Charges et ressources : Nombre d'enfants : 1 1 1 Ressources : 1 1 1 1 1